

*Des élèves de troisième s'expriment sur*

## **le français et le créole en Martinique**

Daniel Barreteau<sup>1</sup> & David J.H. Heeroma<sup>2</sup>

### **Résumé**

Cette étude résulte d'une enquête sociolinguistique menée auprès d'élèves de troisième, en Martinique. Il s'agissait, d'une part, de préciser comment, dans une situation de diglossie, deux langues en présence (le créole et le français) sont pratiquées à l'oral (pratiques quotidiennes) et à l'écrit (lecture/écriture) et, d'autre part, de décrire les positions des élèves à l'égard de l'introduction du créole dans le système éducatif français.

Des conclusions très nettes ont pu être dégagées comme, par exemple, le fait que les réponses concernant le français ont donné de meilleurs résultats en toutes circonstances. Le français est parlé couramment par tous les collégiens. Le français est devenu, au fil du temps, leur langue "maternelle", celle dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise.

Quant au créole, bien qu'étant moins pratiqué que le français, il est compris par la quasi-totalité des collégiens. Les élèves parlent souvent créole dans un contexte convivial. En revanche, ils le parlent beaucoup moins dans des contextes formels (en famille, dans des magasins...). Depuis des générations, le créole, langue née de la déportation et de l'esclavage, est considéré négativement : c'est une langue qui permet de s'exprimer librement, certes, mais elle ne permet pas l'accession à des postes de responsabilité ; c'est un "patois vulgaire" et ce sentiment est toujours tenace dans l'esprit des Martiniquais. Pour accéder au pouvoir (économique, politique...), il faut maîtriser parfaitement le français.

Malgré cela, il y a un intérêt manifeste des élèves à apprendre le créole. Mais pour que cet enseignement parvienne à des résultats satisfaisants, il faudrait réunir plusieurs conditions : représentations plus positives de la part des parents ; développement de l'écrit ; généralisation de l'emploi du créole dans des domaines techniques et modernes. Le développement du créole implique que l'on mette en place une politique généralisée. Cela ne pourra pas se faire sans changer d'attitude et sans prendre des mesures radicales, même si l'on se doit de rester dans le domaine de l'optionnel, s'agissant du secteur éducatif.

**Mots-clés** : créole, français, pratiques linguistiques, bilinguisme, diglossie, représentations, politique linguistique, collégiens, Martinique.

---

<sup>1</sup> Directeur de recherche à l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) : [Daniel.Barreteau@ird-mq.fr](mailto:Daniel.Barreteau@ird-mq.fr)

<sup>2</sup> Etudiant en linguistique appliquée, Université de Groningue : [D.J.H.Heeroma@student.rug.nl](mailto:D.J.H.Heeroma@student.rug.nl)

## Introduction

En France, malgré les nombreux textes de lois qui prônent l'apprentissage des langues régionales, celles-ci ne sont pas vraiment enseignées comme elles le devraient. Pourtant, avec l'arrivée de Jack Lang au Ministère de l'Education Nationale, de nouvelles perspectives allaient voir le jour quand il annonça lors d'une conférence de presse, le 18 octobre 2001, de "nouvelles orientations pour le développement de l'enseignement des langues régionales en instaurant un cadre réglementaire pour enseigner ces langues et organiser un concours spécifique afin de recruter des professeurs chargés d'enseigner les langues régionales". C'est ainsi que le créole s'est vu attribuer, comme le basque et le breton, un CAPES (Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement Secondaire) bivalent.

Au moment même de l'institution du CAPES de créole, il nous a paru important de situer les pratiques et les représentations des élèves, de cerner la position des partenaires de l'éducation face à l'introduction du créole dans le système éducatif. Pour aller à la rencontre des différents acteurs du système éducatif, nous nous sommes concentrés sur un groupe de scolaires, en l'occurrence les élèves de troisième. Cette recherche a été menée sous forme d'enquêtes sociolinguistiques, à partir de questionnaires comportant trois types de questions : des questions à choix multiples, des questions fermées et des questions ouvertes.

Il s'agissait, d'une part, de préciser comment, dans une situation de diglossie, deux langues en présence (le créole et le français) sont pratiquées à l'oral (pratiques quotidiennes) et à l'écrit (lecture/écriture) et, d'autre part, de décrire les positions des élèves à l'égard de l'introduction du créole dans le système éducatif français.

Ces enquêtes ont été menées entre le 20 janvier et le 20 février 2003 dans six collèges de la Martinique :

- Collège Emile Zola (Sainte-Luce)
- Collège Louis Delgres (Saint-Pierre)
- Collège Paul Symphor (Le Robert)
- Collège Tartenson (Fort-de-France)
- Collège Jacques Roumain (Rivière Pilote), option créole
- Collège Jules Ferry (Le Lorrain), option créole

Au total, six établissements ont donc été contactés ; douze classes ont été visitées et 214 élèves des classes de troisième ont répondu à nos questionnaires. Dans cette

communication, on présentera seulement quelques résultats obtenus à partir de cette enquête.<sup>3</sup>

A noter que l'on enseigne actuellement le créole, à titre optionnel, dans six collèges en Martinique : Basse-Pointe, Le Lamentin (Collège Place d'Armes), Le Lorrain, Sainte-Marie (Collège Saldes), Saint-Joseph, Trinité. Deux autres collèges sont prévus en 2003-2004 : Morne Rouge et Vert Pré. Par ailleurs, le créole est enseigné dans trois lycées : Acajou II, Le Lorrain et Le Marin ; trois autres lycées devraient être concernés l'an prochain : Bellevue, Sainte-Marie et Trinité.

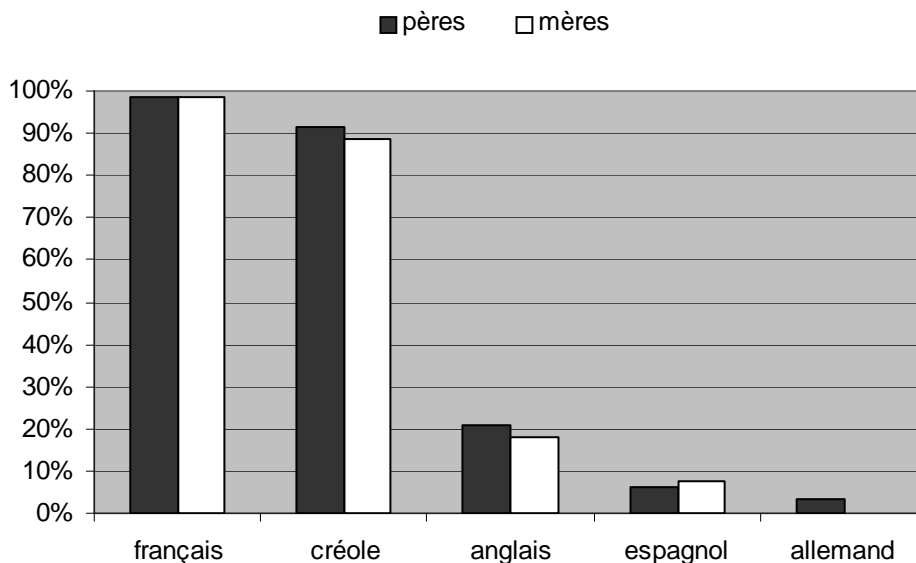
La situation sociolinguistique de la Martinique se caractérise par un bilinguisme généralisé mais non équilibré. La quasi-totalité des Martiniquais parlent à la fois le créole et le français : on peut donc dire qu'il s'agit d'un bilinguisme généralisé. Mais ce bilinguisme n'est pas équilibré : le français est la langue officielle, la langue employée dans l'enseignement, dans l'administration, dans les médias et, de plus en plus, dans presque tous les domaines de la vie courante. Par opposition, le créole est employé essentiellement à l'oral, dans des situations de convivialité, dans des "espaces de liberté" mais très peu dans des contextes de travail moderne ou de communication "officielle".

## 1. Les pratiques linguistiques

### - Les langues parlées par les parents

	pères		mères	
	réponses	pourcentages	réponses	pourcentages
français	211	98,6%	211	98,6%
créole	196	91,6%	190	88,8%
anglais	45	21,0%	38	17,8%
espagnol	13	6,1%	16	7,5%
allemand	7	3,3%	0	0%
sans réponse	3	1,4%	2	0,9%
Total des langues	472	220,6%	455	212,7%

<sup>3</sup> Cette étude a été réalisée en partant des données présentées dans le rapport de stage de D. Heeroma (2003).



On notera que le français est plus parlé que le créole par les parents des élèves, avec une égalité parfaite en ce qui concerne le français (98,6%). Les parents des élèves sont bilingues : 2,2 langues pour les pères des élèves et 2,1 langues pour les mères.

*- La langue maternelle des élèves*

	chiffres absolus	pourcentages
français	208	97,2%
créole	5	2,3%
autre <sup>4</sup>	1	0,5%
Total	214	100%

Les jeunes Antillais sont maintenant des "francophones natifs". Du moins, dans leur esprit, leur langue "maternelle" (leur langue "première"), c'est le français et non pas le créole.

*- Quelle langue parles-tu le plus souvent : le français ou le créole ?*

	réponses	pourcentages
français	134	67,7%
créole	46	23,2%
français et créole	18	9,1%

De manière générale, la langue que les élèves parlent "le plus souvent" est le français plutôt que le créole. Il est assez étonnant de constater qu'ils ont peu

<sup>4</sup> Cet élève était anglophone.

conscience de parler souvent les deux langues (9,1%), alors que l'analyse détaillée de contextes particuliers montrera le contraire. Dans les motivations, on relève que la politesse joue un rôle primordial pour les élèves : employer le français est considéré comme une marque de respect envers les adultes, les autorités, les étrangers... contrairement à l'usage du créole, réputé "vulgaire", "impoli".

- *Quelle(s) langue(s) parles-tu en famille ?*

	réponses	pourcentages
français	121	61,1%
français et créole	68	34,3%
créole	9	4,5%

Une majorité d'élèves pense qu'il est plus poli, voire obligatoire, d'utiliser le français dans le cadre familial. Les collégiens parlent moins le créole en famille que dans le cercle des amis. Il est à noter que l'usage des deux langues (français et créole) vient en seconde position (34,3%), loin devant l'usage du créole seul (4,5%).

- *Quelle(s) langue(s) parles-tu avec des ami(e)s, en dehors de l'école ?*

	réponses	pourcentages
français	25	12,7%
créole	85	43,1%
français et créole	87	44,2%

Lorsque les élèves citent les langues isolément, ils déclarent parler davantage le créole (43,1%) que le français (12,7%). Dans les motivations, on relève que les contextes d'utilisation des deux langues (français et créole) sont nettement distingués en fonction de la situation et du thème de la discussion : le français pour les situations formelles et les choses sérieuses, le créole pour les relations informelles et les sujets de plaisanterie. On notera toutefois que l'usage concomitant des deux langues (44,2%) est aussi important dans les contextes "spontanés" que l'emploi du créole seul (43,1%).

- *Quelle(s) langue(s) parles-tu en ville (magasin, marché...) ?*

	réponses	pourcentages
français	146	74,9%
français et créole	42	21,5%
créole	7	3,6%

Le créole est fort peu utilisé "en ville" (3,6%), ce qui se comprend du fait que le français est considéré comme la langue de la "modernité". On considère le français comme étant plus poli et plus respectueux lorsque l'on s'adresse à quelqu'un que l'on ne connaît pas. L'usage des deux langues n'est pas négligeable (21,5%). Il est clair que les élèves ont considéré le contexte de la "ville (magasin, marché...)" comme le contexte moderne de la distribution. L'utilisation du créole est certainement plus important dans des situations de marché traditionnel, où les jeunes vont probablement de moins en moins.

- *Quelle(s) langue(s) parles-tu en classe ?*

	réponses	pourcentages
français	151	76,6%
français et créole	45	22,8%
créole	1	0,5%

Une majorité d'élèves déclare parler français en classe (76,6%), ce qui est bien logique puisque l'enseignement s'effectue en français. Les élèves qui déclarent parler les deux langues en classe (22,8%) avancent que cela dépend des interlocuteurs ou du contexte (on parle créole pour faire des blagues entre amis). Un seul élève a répondu le créole, "mais tout doucement" ! Pour clarifier ces réponses, il aurait sans doute fallu préciser le contexte : langue de communication avec les professeurs, langue d'échanges entre les élèves.

- *Quelle(s) langue(s) parles-tu sur la cour de récréation ?*

	réponses	pourcentages
français et créole	86	45,5%
créole	69	36,5%
français	34	18,0%

Sur la cour de récréation, les élèves parlent à la fois créole et français (45,5%) ou créole seulement (36,5%). On peut dire que les deux langues sont bien "vivantes". A noter que 18% des élèves déclarent parler seulement le français sur la cour de récréation.

- *Quelle(s) langue(s) parles-tu dans un cadre administratif (poste...) ?*

	réponses	pourcentages
français	188	99,5%
français et créole	1	0,5%

Bien sûr, dans un cadre administratif, les élèves parlent essentiellement le français (99,5%), étant donné que c'est la langue officielle de l'administration française. Les collégiens estiment que le créole serait (ou "ferait") trop vulgaire dans un contexte administratif.

- *Dans laquelle des deux langues te sens-tu le plus à l'aise ?*

	réponses	pourcentages
français	150	70,1%
créole	64	29,9%
Total	214	100%

Les élèves déclarent, en majorité (70,1%), se sentir plus à l'aise en français. Ils sont véritablement francophones dans l'âme.

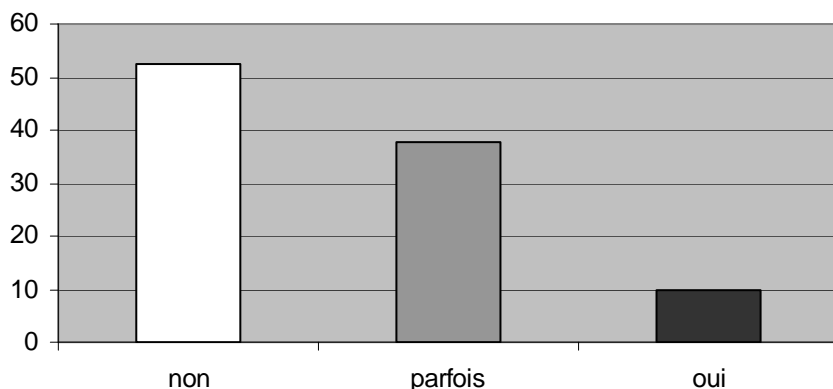
- *Quelle(s) langue(s) parlent les professeurs pendant les cours ?*

	réponses	pourcentages
français et créole	121	56,5%
français	92	43,0%
créole	1	0,5%
Total	214	100%

Une majorité d'élèves déclare que leurs professeurs parlent les deux langues en classe (français et créole). Ce résultat, assez surprenant, est peut-être à attribuer au fait que l'enquête a porté sur deux écoles où l'on enseigne le créole. La réponse notant que le professeur ne parle que créole ne peut se comprendre que dans ce type de classe.

- *Est-ce qu'on est puni ou réprimandé si l'on parle le créole pendant les cours ?*

	réponses	pourcentages
non	112	52,3%
parfois	81	37,9%
oui	21	9,8%
Total	214	100%



Un peu plus de la moitié des élèves déclarent ne pas être punis ou réprimandés s'ils parlent le créole pendant les cours (52,3%). Cette pratique a donc tendance à disparaître sans être complètement bannie.

## 2. Pratiques comparées du créole et du français

Dans les tableaux suivants, on présentera une synthèse des résultats d'une enquête sociolinguistique basée sur des questions à choix multiples laissant le choix entre cinq réponses (une seule réponse possible pour chaque question) :

4	3	2	1	0
très bien	bien	assez bien	mal	pas du tout
très souvent	souvent	parfois	rarement	jamais
très favorable	assez favorable	partagé	plutôt opposé	franchement opposé

Pour exploiter les résultats, les réponses de type 4-3 ("très bien", "bien") feront parfois l'objet d'un regroupement, d'une part, et les réponses de type 1-0 ("mal", "pas du tout"), d'autre part.



## 1. Tableau général

Dans le tableau suivant, nous comparerons en pourcentages les réponses données par les collégiens concernant successivement le créole et le français.

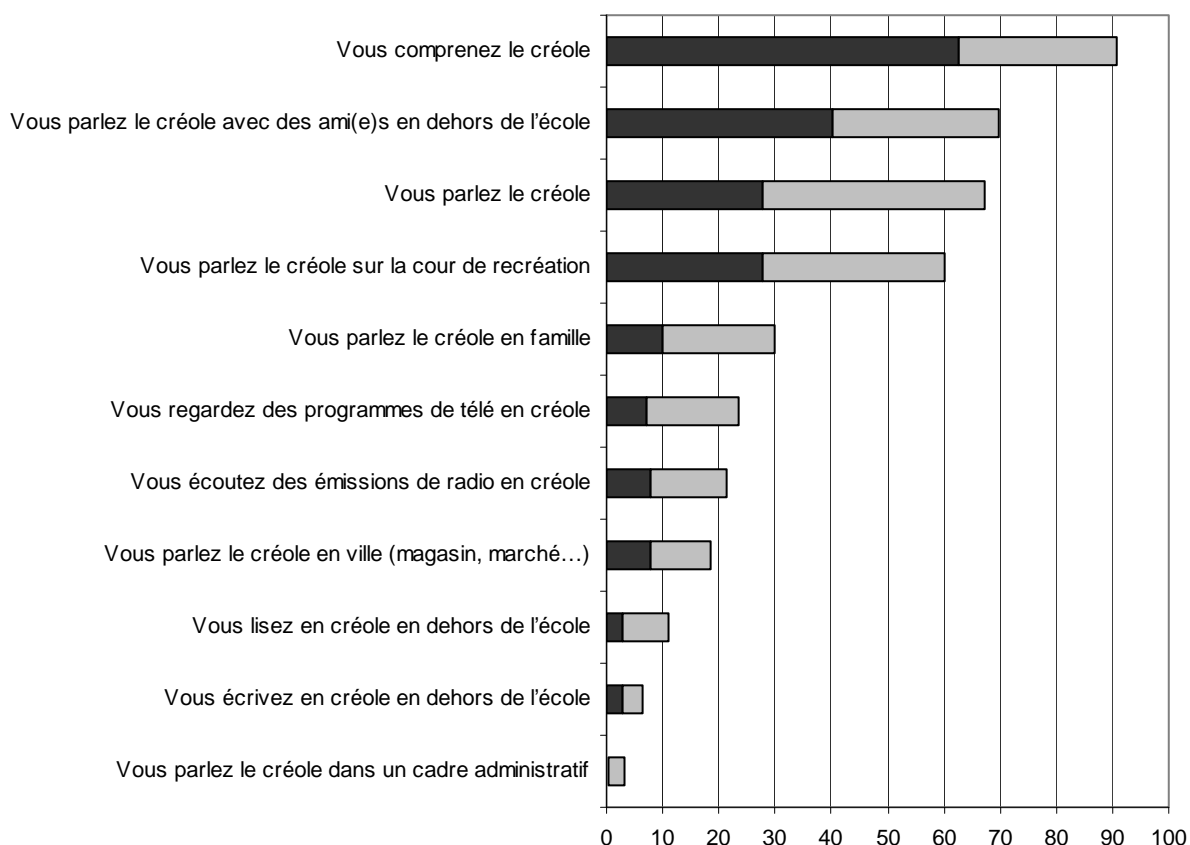
	4	3	2	1	0
Vous comprenez le créole	62,6	28,0	7,9	0,9	0,5
Vous comprenez le français	90,7	8,4	0,5	0,5	0
Vous parlez le créole	27,6	39,7	25,5	4,7	2,3
Vous parlez le français	81,1	16,8	1,4	0	0
Vous parlez le créole en famille	9,8	20,1	28,3	19,6	12,1
Vous parlez le français en famille	81,8	16,8	0,9	0,5	0
Vous parlez le créole avec des ami(e)s en dehors de l'école	40,2	29,4	23,4	4,2	2,8
Vous parlez le français avec des ami(e)s en dehors de l'école	42,2	34,1	14,5	8,4	0,9
Vous parlez le créole en ville (magasin, marché...)	7,9	10,7	26,6	25,7	29,0
Vous parlez le français en ville (magasin, marché...)	64,0	24,8	8,4	1,9	0,9
Vous parlez le créole sur la cour de récréation	27,6	32,7	25,7	9,3	4,7
Vous parlez le français sur la cour de récréation	39,3	33,2	17,8	8,4	1,4
Vous parlez le créole dans un cadre administratif	0,5	2,8	5,1	16,8	74,8
Vous parlez le français dans un cadre administratif	85,5	11,7	0,9	0,5	1,4
Vous écoutez des émissions de radio en créole	7,9	13,6	34,1	23,4	21,0
Vous écoutez des émissions de radio en français	72,4	19,2	5,6	2,3	0,5
Vous regardez des programmes de télé en créole	7,0	16,4	29,0	28,5	19,2
Vous regardez des programmes de télé en français	87,4	9,8	2,3	0,5	0
Vous écrivez en créole en dehors de l'école	2,8	3,7	15,4	30,4	47,7
Vous écrivez en français en dehors de l'école	93,0	5,1	0,9	0,9	0
Vous lisez en créole en dehors de l'école	2,8	8,4	25,7	32,7	30,4
Vous lisez en français en dehors de l'école	87,9	7,5	3,3	1,4	0

On constate aisément à travers ce tableau que les résultats de la colonne 4 ("très bien", "très souvent" ou "très favorable") sont toujours nettement supérieurs en français par rapport aux mêmes réponses en créole. A l'inverse, dans la colonne 0 ("pas du tout", "jamais", "franchement opposé"), les résultats en créole sont toujours plus accentués que ceux du français. En toutes circonstances, les collégiens déclarent donc pratiquer davantage le français que le créole.

## 2. Position du créole

Le tableau ci-dessous donne les pourcentages d'élèves ayant donné des réponses de tel ou tel "degré" avant de globaliser les réponses de type 4 et 3.

	4	3	2	1	0	4+3
Vous comprenez le créole	62,6	28,0	7,9	0,9	0,5	90,6
Vous parlez le créole avec des ami(e)s en dehors de l'école	40,2	29,4	23,4	4,2	2,8	69,6
Vous parlez le créole	27,6	39,7	25,5	4,7	2,3	67,3
Vous parlez le créole sur la cour de récréation	27,6	32,7	25,7	9,3	4,7	60,3
Vous parlez le créole en famille	9,8	20,1	28,3	19,6	12,1	29,9
Vous regardez des programmes de télé en créole	7,0	16,4	29,0	28,5	19,2	23,4
Vous écoutez des émissions de radio en créole	7,9	13,6	34,1	23,4	21,0	21,5
Vous parlez le créole en ville (magasin, marché...)	7,9	10,7	26,6	25,7	29,0	18,6
Vous lisez en créole en dehors de l'école	2,8	8,4	25,7	32,7	30,4	11,2
Vous écrivez en créole en dehors de l'école	2,8	3,7	15,4	30,4	47,7	6,5
Vous parlez le créole dans un cadre administratif	0,5	2,8	5,1	16,8	74,8	3,3
Moyenne	18,2	19,0	22,6	17,9	22,2	37,2



On voit bien à travers ces résultats que le créole "vit" dans les secteurs relationnels "conviviaux" mais qu'il souffre d'un manque d'accompagnement pour s'exprimer dans des contextes plus institutionnels.

D'une manière générale, les collégiens ont déclaré comprendre le créole aisément : ils le comprennent très bien ; ils le parlent assez bien et fréquemment. Cette question est suivie de spécifications sur les contextes de la pratique du créole et là, on remarque que les collégiens sont plus nombreux à s'exprimer en créole avec des amis que dans leur famille ou dans un cadre administratif. Le créole reste une langue parlée surtout dans le domaine convivial (entre amis), mais non pas dans des situations plus formelles (avec les parents). Des interdits tenaces pèsent sur la pratique du créole en famille. La prohibition est encore plus marquée dans un cadre administratif ou dans des relations publiques.

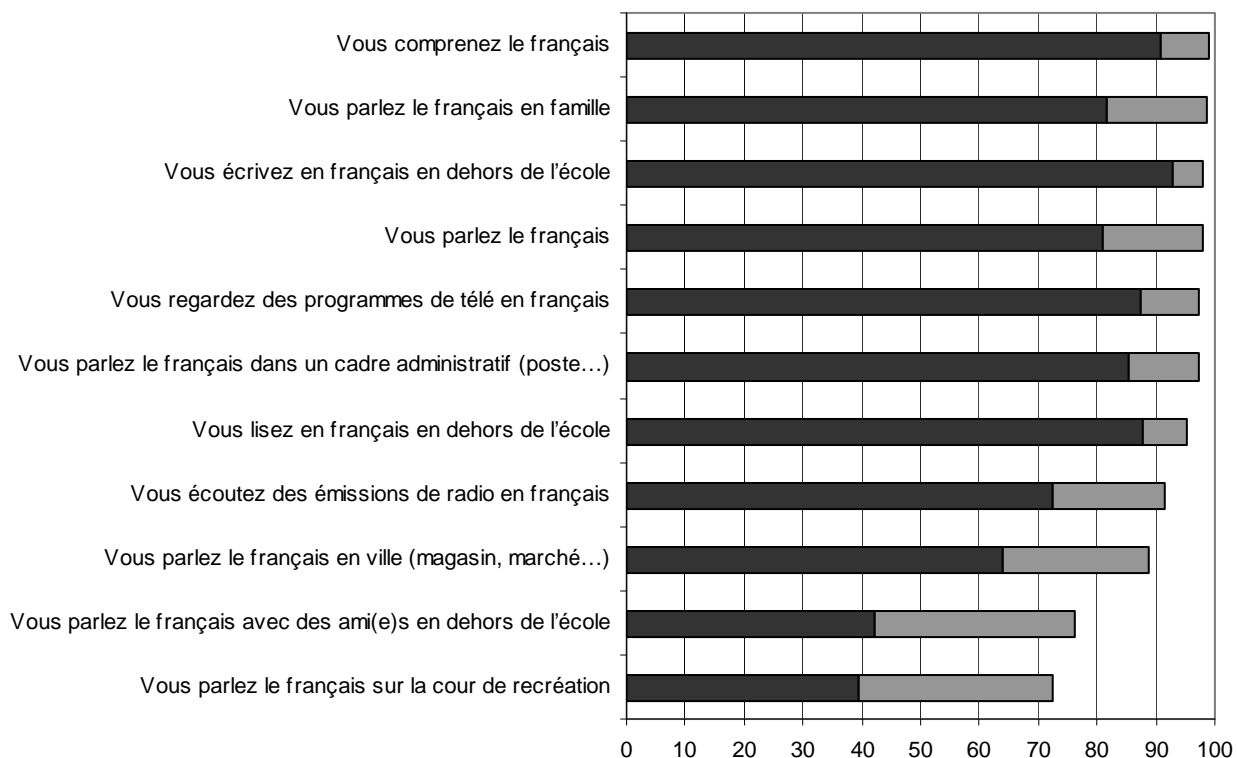
Concernant les médias, très peu d'espace est encore accordé au créole. Certes, il y a quelques émissions radiophoniques et télévisées en créole, mais certainement pas suffisamment dans une période où les collégiens sont "disponibles". Quant à l'écriture et à la lecture du créole, à moins de suivre un enseignement de créole, il n'y a pas chez les collégiens de démarche personnelle pour apprendre à maîtriser la graphie du créole ou découvrir des écrits en créole.

### 3. Position du français

Les chiffres du tableau ci-dessous représentent les réponses en pourcentages par degré de réponse. Le tableau est ordonné selon les pourcentages des réponses de type 4+3 classés par ordre décroissant. Les questions concernant le français ont obtenu de très forts pourcentages, ce qui était attendu. Le système scolaire est un système où l'instruction est en français ; il est donc évident que les collégiens le comprennent aisément et le parlent fréquemment en famille, en classe et ailleurs.

	4	3	2	1	0	4+3
Vous comprenez le français	90,7	8,4	0,5	0,5	0	99,1
Vous parlez le français en famille	81,8	16,8	0,9	0,5	0	98,6
Vous écrivez en français en dehors de l'école	93,0	5,1	0,9	0,9	0	98,1
Vous parlez le français	81,1	16,8	1,4	0	0	97,9
Vous regardez des programmes de télé en français	87,4	9,8	2,3	0,5	0	97,2
Vous parlez le français dans un cadre administratif (poste...)	85,5	11,7	0,9	0,5	1,4	97,2
Vous lisez en français en dehors de l'école	87,9	7,5	3,3	1,4	0	95,4
Vous écoutez des émissions de radio en français	72,4	19,2	5,6	2,3	0,5	91,6
Vous parlez le français en ville (magasin, marché...)	64,0	24,8	8,4	1,9	0,9	88,8
Vous parlez le français avec des ami(e)s en dehors de l'école	42,2	34,1	14,5	8,4	0,9	76,3
Vous parlez le français sur la cour de récréation	39,3	33,2	17,8	8,4	1,4	72,5
Moyenne	75,0	17,0	5,1	2,3	0,5	92

Le graphique suivant illustre les réponses concernant les pratiques du français en pourcentages pour les réponses de type 4 et 3, les autres types de réponses ayant obtenus de faibles résultats.

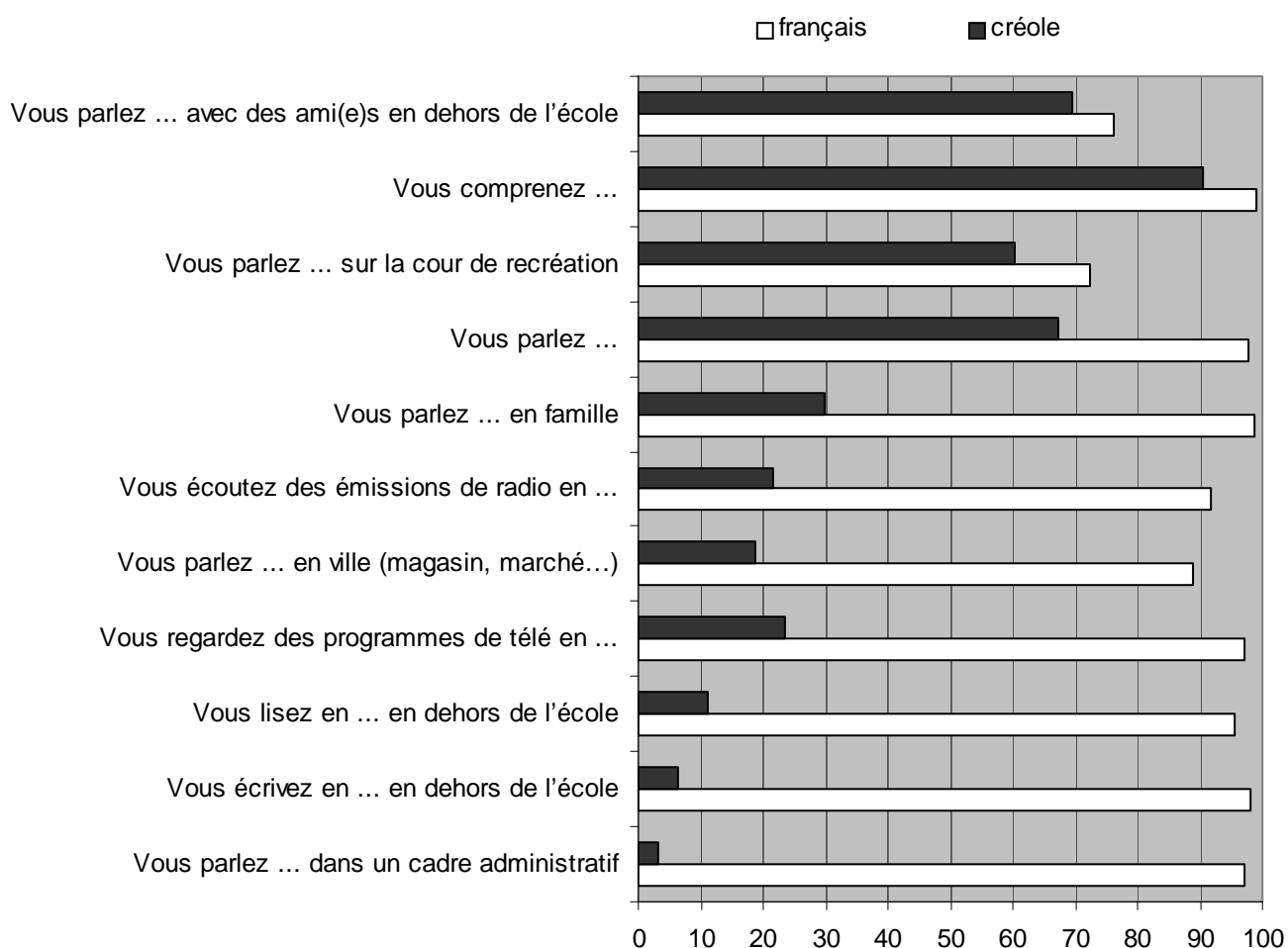


La pratique du français chez les collégiens est généralisée. Les collégiens le pratiquent régulièrement, en tous lieux. Il faut se baser surtout sur la courbe du niveau 4 pour entrevoir des spécifications dans les contextes d'utilisation du français. Plus le contexte demande un renforcement technique ou institutionnel et plus le français est employé. Au contraire, dans les secteurs de la communication spontanée, le français est moins pratiqué.

#### 4. Comparaison entre le créole et le français

Le tableau suivant est présenté de manière à montrer les différences entre le français et le créole (dernière colonne).

	français	créole	fr-cr
Vous parlez ... avec des ami(e)s en dehors de l'école	76,3	69,6	6,7
Vous comprenez ...	99,1	90,6	8,5
Vous parlez ... sur la cour de récréation	72,5	60,3	12,2
Vous parlez ...	97,9	67,3	30,6
Vous parlez ... en famille	98,6	29,9	68,7
Vous écoutez des émissions de radio en ...	91,6	21,5	70,1
Vous parlez ... en ville (magasin, marché...)	88,8	18,6	70,2
Vous regardez des programmes de télé en ...	97,2	23,4	73,8
Vous lisez en ... en dehors de l'école	95,4	11,2	84,2
Vous écrivez en ... en dehors de l'école	98,1	6,5	91,6
Vous parlez ... dans un cadre administratif	97,2	3,3	93,9
Moyenne	92	37,2	54,8



A la Martinique, le créole et le français sont deux langues qui cohabitent dans le même espace ; cette situation fait que ces deux langues se "jouxent" continuellement mais elles gardent des spécificités quant à leur fonctionnalité. Les

collégiens interrogés ne semblent pas avoir de difficultés de compréhension des deux langues. Ils sont un peu plus nombreux à pratiquer le français que le créole. Mais les deux langues sont à considérer comme des langues usuelles. Le créole est moins parlé en famille que le français. Entre amis et en dehors de l'école, les résultats ne sont pas si différents pour le créole. En revanche, le créole est parlé nettement moins en ville ou dans les administrations que le français qui est d'usage courant en ces lieux.

Etant donné que les programmes télévisuels ou radiophoniques sont moins abondants en créole qu'en français, il en découle, logiquement, que les collégiens les suivent moins.

Le français étant la langue d'enseignement dans le système scolaire en France, il est normal que les jeunes (scolarisés à 100%) savent lire et écrire le français plus aisément que le créole. Il en serait autrement si les collégiens pouvaient suivre un enseignement en créole où ils auraient la possibilité de découvrir la graphie du créole, les écrits en créole et l'histoire des Antilles.

## 5. Moyennes générales des réponses

Autre manière de présenter les résultats : le tableau suivant représente les moyennes générales sur dix aux questions sur le français et le créole, classées par ordre décroissant<sup>5</sup> :

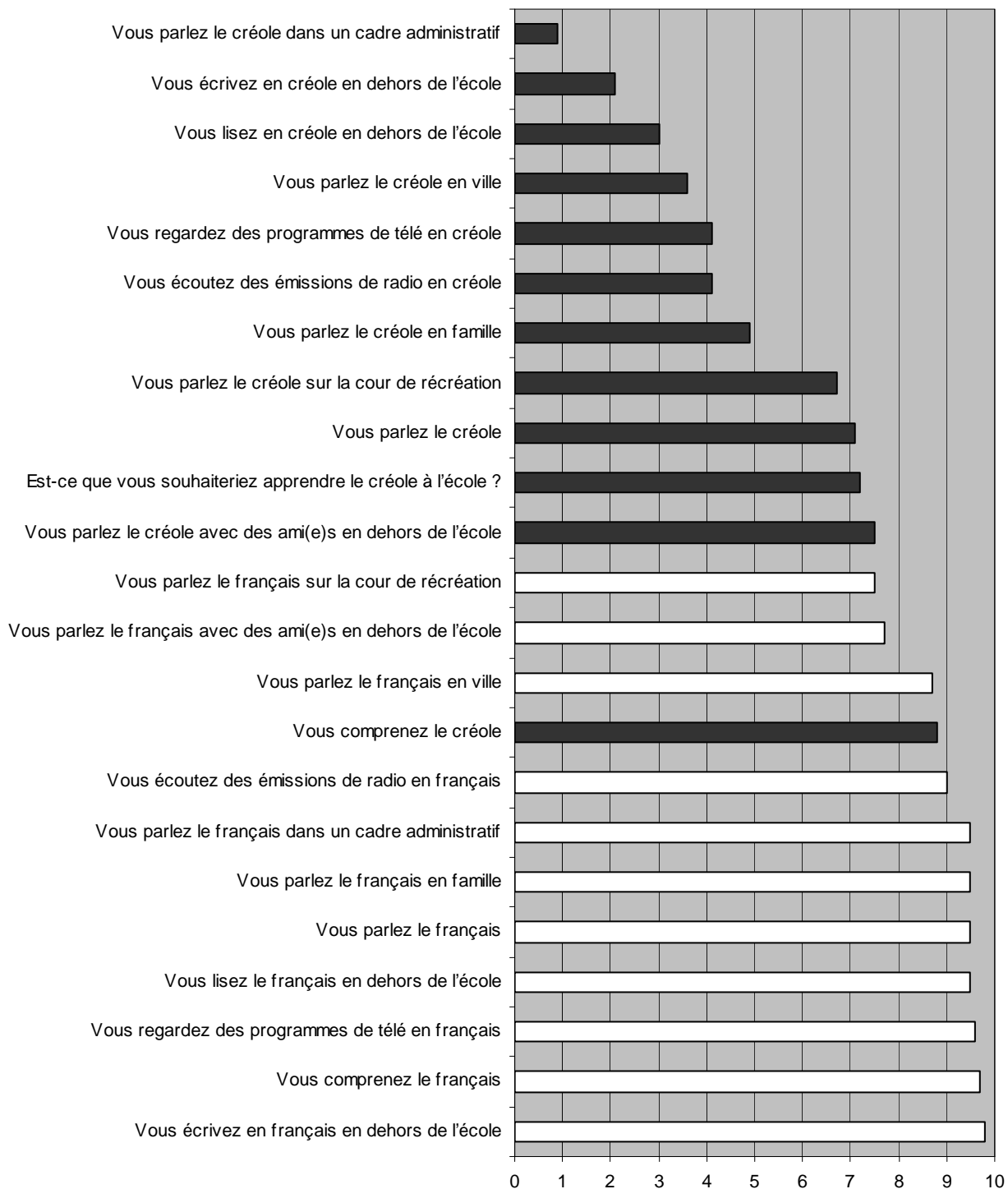
---

<sup>5</sup> Le calcul a été effectué de la manière suivante : le degré de réponse 4 a un coefficient de 10 ; pour le degré 3, le coefficient 7,5 ; pour le degré 2, le coefficient 5 ; pour le degré 1, le coefficient 2,5 ; et pour le degré 0, le coefficient 0. Il s'agit donc de moyennes pondérées.

N°	Questions	Moyennes
21	Vous écrivez en français en dehors de l'école	9,8
2	Vous comprenez le français	9,7
18	Vous regardez des programmes de télé en français	9,6
22	Vous lisez le français en dehors de l'école	9,5
4	Vous parlez le français	9,5
10	Vous parlez le français en famille	9,5
14	Vous parlez le français dans un cadre administratif	9,5
17	Vous écoutez des émissions de radio en français	9,0
1	Vous comprenez le créole	8,8
12	Vous parlez le français en ville	8,7
11	Vous parlez le français avec des ami(e)s en dehors de l'école	7,7
13	Vous parlez le français sur la cour de récréation	7,5
6	Vous parlez le créole avec des ami(e)s en dehors de l'école	7,5
23	Est-ce que vous souhaiteriez apprendre le créole à l'école ?	7,2
3	Vous parlez le créole	7,1
8	Vous parlez le créole sur la cour de récréation	6,7
5	Vous parlez le créole en famille	4,9
15	Vous écoutez des émissions de radio en créole	4,1
6	Vous regardez des programmes de télé en créole	4,1
7	Vous parlez le créole en ville	3,6
20	Vous lisez en créole en dehors de l'école	3,0
9	Vous écrivez en créole en dehors de l'école	2,1
9	Vous parlez le créole dans un cadre administratif	0,9

Les réponses où apparaissent les moyennes les plus élevées concernent le français ; viennent ensuite les réponses sur le créole. S'agissant du français, ces moyennes étaient plus ou moins attendues puisque c'est la langue d'enseignement. Toutefois une question sur le créole a eu un résultat assez significatif, c'est celle sur la compréhension du créole. Les jeunes Martiniquais comprennent très bien le créole mais ne l'emploient que dans des contextes où ils se sentent à l'aise. Il est donc sous-employé par rapport à ses potentialités.

Le graphique suivant illustre ces données.



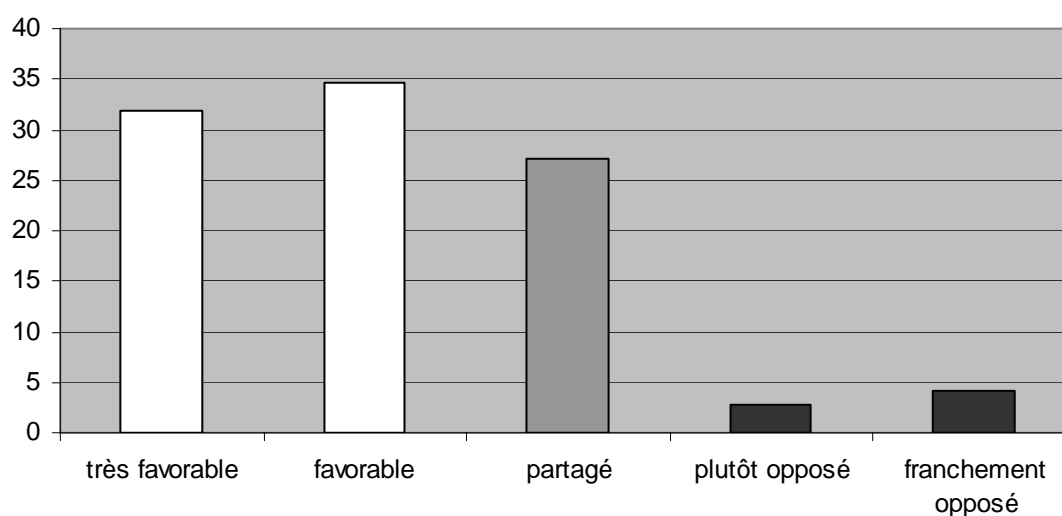
On constate que les moyennes les plus faibles concernent le créole, à l'exception notable de la question générale sur la compréhension du créole. Les collégiens pourraient pratiquer le créole beaucoup plus fréquemment mais le contexte n'est pas très porteur.



### 3. Positions à l'égard de l'enseignement du créole

- Est-ce que vous souhaiteriez apprendre le créole à l'école ?

	chiffres absolus	pourcentages
très favorable	68	31,8%
favorable	73	34,1%
partagé	58	27,1%
plutôt opposé	6	2,8%
franchement opposé	9	4,2%
total	214	100%



Malgré certaines réserves, la majorité des élèves considère comme positive l'idée d'une introduction du créole à l'école pour des raisons extrêmement diverses : "c'est bien d'enseigner le créole" ; "il faut améliorer notre pratique du créole" ; "il est important de conserver notre langue", "c'est un élément essentiel de notre culture" ; "c'est notre langue" ; "nous sommes antillais"...

Sur les 214 collégiens interrogés, seulement 15 (soit 7%) ne souhaiteraient pas apprendre le créole à l'école. Ils trouvent qu'il y a déjà trop de langues à apprendre. Les élèves qui sont "partagés" ou qui n'ont "pas d'avis" sur la question, pensent que ce serait bien d'intégrer le créole, à condition que ce soit en option (ce qui est précisément le cas actuellement).

- *Est-ce qu'il faudrait intégrer le créole dans l'enseignement secondaire ?*

	réponses	pourcentages
non	35	19,4%
oui	129	71,7%
avis partagé	16	8,9%

Cette question, formulée différemment par rapport à la question précédente, aboutit sensiblement au même résultat. Les collégiens sont nettement favorables à l'intégration du créole dans l'enseignement secondaire (71,7%). Ils souhaitent mieux le connaître. On notera toutefois des réserves de la part d'une importante minorité (près de 30% y sont opposés ou n'ont pas d'avis sur la question) dont il faudrait tenir compte pour l'instauration d'une politique linguistique.

- *Selon toi, est-ce que le créole est surtout une langue parlée ?*

	réponses	pourcentages
non	15	8,4%
oui	163	91,6%

Pour les élèves, il est clair que le créole est surtout, dans les faits, une langue parlée (91,6%).

- *Est-ce qu'il doit rester seulement une langue parlée ?*

	Réponses	Pourcentages
non	109	65,3%
oui	56	33,5%
avis partagé	2	1,2%

La plupart des élèves (65,3%) sont d'avis qu'il faut transformer le créole en langue "vivante" et en langue moderne. Il faut donc transformer la pratique du créole en approfondissant les connaissances du créole par l'écrit.

## Conclusion

L'analyse des réponses des collégiens a permis d'évaluer leurs pratiques du français et du créole et leurs positionnements par rapport à ces deux langues. Par un examen comparatif des moyennes, nous avons pu hiérarchiser les réponses. Des tendances très claires ont été dégagées d'une manière générale comme, par exemple, le fait que les réponses concernant le français ont donné les meilleurs résultats en toutes circonstances. Le français est parlé couramment par tous les collégiens : cela est bien naturel puisque c'est la langue officielle et la langue employée dans le système éducatif en France. Il est évident que tous les collégiens ayant eu une scolarité normale savent lire et écrire en français et en ont une pratique satisfaisante. Le français est devenu, au fil du temps, leur langue "maternelle", celle dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise.

Quant au créole, bien que sa pratique soit moindre que celle du français, il n'en demeure pas moins qu'il est compris par la quasi-totalité des collégiens. Il est à noter que dans un contexte convivial, les élèves parlent souvent créole. Pourtant, en famille, ils parlent beaucoup moins cette langue régionale, ce qui est dû à un interdit de la part des parents. Ce phénomène n'est pas nouveau : certes, le créole permet de communiquer dans des situations familières mais depuis des décennies, voire des siècles, le créole, langue née de la déportation et de l'esclavage, est considéré comme ne permettant pas l'accession à des postes de responsabilité ; c'est un "patois vulgaire", un "baragouin", et ce sentiment est toujours tenace dans l'esprit des Martiniquais. Pour accéder au pouvoir (économique, politique...), il faut maîtriser parfaitement le français.

Malgré cela, il y a un intérêt manifeste (au moins "théorique") des élèves à apprendre le créole. Pour que cet enseignement parvienne à des résultats satisfaisants, plusieurs conditions devraient être réunies : tout d'abord, il faudrait que les parents soient plus positifs quant à l'utilisation du créole en famille. La transmission du créole au sein des familles est un élément extrêmement important pour que le créole des jeunes ne soit pas en fort décalage avec celui des adultes. Ensuite, si le créole était intégré dans le système éducatif en Martinique, les élèves seraient en mesure de découvrir la graphie du créole et les écrits parus dans cette langue. Il est important de noter qu'il ne suffit pas seulement de favoriser l'emploi du créole dans le système éducatif ; dans la vie courante aussi, c'est-à-dire dans les médias, en ville, dans l'administration, etc., le créole devrait occuper plus de place, la communication se faisant surtout en français dès lors qu'il s'agit de domaines techniques et d'activités "modernes".

Le développement du créole implique que l'on mette en place une politique généralisée. Cela ne pourra pas se faire sans changer d'attitude et sans prendre des mesures radicales, même si l'on se doit de rester dans le domaine de l'optionnel, s'agissant du secteur éducatif. Cela ne pourra pas se faire sans la volonté des principaux intéressés, les Martiniquais eux-mêmes qui, on le voit bien, restent souvent partagés sur cette question.

## Références bibliographiques

### Références générales

- Affergan, F. (1983). *Anthropologie à la Martinique*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Bernabé, J., Chamoiseau, P., Confiant, R. (1989). *Eloge de la Créolité*. Paris : Editions Gallimard.
- Cabot Masson, G. (1998). *Martinique : comportements et mentalité*. Martinique : V.D.P.
- Chaudenson, R. (1989). *Créoles et enseignement du français. Français, créolisation, créoles et français marginaux : problèmes d'apprentissage, d'enseignement des langues et d'aménagement linguistique dans les espaces créolophones*
- Durizot Jno-Baptiste, P. (1996). *La question du créole à l'école en Guadeloupe : Querelle dynamique*. Paris : L'Harmattan.
- Giraud, M., Gani, L., Manesse, D. (1992). *L'école aux Antilles : Langues et échec scolaire*. Paris : Karthala.
- Gratiant, R. (1988). *Créole et éducation : "l'expérience" de Basse Pointe, aspects d'une réalité*. Mémoire de D.U.L.C.C., U.A.G.
- Hazael-Massieux, G. (1996). *Les créoles : Problèmes de genèse et de description*. Provence : Publications de l'Université de Provence.
- Kremnitz, G. (1983). *Français et créole : ce qu'en pensent les enseignants : le conflit linguistique à la Martinique*. Hambourg : Helmut Buske Verlag.
- Valdman, A. (1987). *Le créole : structure, statut et origine*. Paris : Klincksieck.

### Système éducatif et multilinguisme

- Barreteau, D. (1998). *Système éducatif et multilinguisme au Burkina Faso*. Ouagadougou, Orstom, 73 p.
- Barreteau, D., Barreteau, F. (2001, à paraître). "Élaboration des guides du CAPES de créole : résultats d'une première évaluation", *Hommage à Jean Bernabé*, 15 p.
- Barreteau, D., Daouda, A. (1998). *Systèmes éducatifs et multilinguisme au Niger. Déscolarisation et formations alternatives*. Paris-Niamey, Orstom – Université Abdou Moumouni de Niamey, 216 p.
- Bolus, M. (2001-2002). *Le créole à l'école : Motivations, pratiques et perceptions des enseignants et des élèves en Martinique*, Université des Antilles et de la Guyane, Faculté des lettres et sciences humaines, Mémoire de DEA, Caraïbe, Amériques Latine et du Nord, Filière Sciences du Langage et de la Communication, option Langue et Culture Régionales-créole, 105 p.
- Grizelin, L. (2002-2003), *Le créole dans le secondaire : Pratiques et représentations*, Université des Antilles et de la Guyane, Faculté des lettres et sciences humaines, Filière Sciences du Langage et de la Communication, option Langue et Culture Régionales-créole, Mémoire de maîtrise.
- Heeroma, D. (2003), *Le français et le créole en Martinique : Pratiques et représentations linguistiques des élèves de troisième*, IRD (Centre Martinique-Caraïbe) / Université de Groningue, Rapport de stage de Linguistique appliquée, 170 p.